

Étaient présents : Muriel BATAILLE, Annick BUISSON, Jean-Paul ANTOINE, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Bernard ESPUGNA, Michel FAUGOUIN, Karin FISCHER, Yves FROISSART, Bertrand HAUCHECORNE, Dominique LORCET, Élisabeth MANCHEC et Bruno Vivier.

Étaient excusés :

Anita BENIER, Thierry BRACQUEMOND, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Jean Pierre DURAND, Gérard CORGNAC, Patrick ECHEGUT, David JACQUET, Sébastien ROJO et Nathalie VARENNE.

Ordre du jour :

1. Compte financier unique 2025, affectation du résultat et budget 2026
2. PCAET (avancement du bilan de la première année, programme de sensibilisation énergie-climat), programme Écopousse (Watty à l'école)
3. Biodiversité
4. Programme LEADER (retour sur la coopération avec la Grèce)
5. Projet Alimentaire Territorial
6. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ; préparation du bilan mi-parcours 2026
7. Questions diverses (Projet photovoltaïque au sol à Chevilly, adhésion à la médecine préventive du Centre de gestion)

Monsieur Cuillerier indique

1. Compte financier unique 2025, affectation du résultat et budget 2026

Monsieur le Président présente de façon synthétique les éléments budgétaires de l'exercice 2025, l'affectation du résultat ainsi que le budget primitif 2026.

Fonctionnement - dépenses

Dépenses FONCTIONNEMENT		BP 2025 (dont DM n°1 et DM n° 2)	CFU 2025	BP 2026
Ch 11	Charges générales	98 643,04 €	98 376,91 €	103 388,35 €
Ch 12	Charges de personnel	235 010,00 €	234 137,50 €	274 830,00 €
Ch 65	Autres charges de gestion courante	9 460,00 €	9 367,09 €	9 510,00 €
Ch 66	Charges financières	200,00 €	0,00 €	300,00 €
Ch 042	Opérations d'ordre entre sections	49 077,35 €	49 071,14 €	39 036,79 €
Ch 023	Virement section Inv.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	33 257,57 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		392 390,39 €	390 952,64 €	460 322,71 €

Fonctionnement – recettes

Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	47 016,25 €	0,00 €	0,00 €
Ch 70	Produits des services du domaine et ventes diverses	5 000,00 €	4 401,06 €	6 100,00 €
Ch 74	Dotations, subventions et participations	313 233,14 €	285 747,54 €	445 399,71 €
Ch 75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,46 €	0,00 €
Ch 013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	27 141,00 €	20 119,00 €	8 823,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		392 390,39 €	310 678,82 €	460 322,71 €

Investissement – dépenses

Dépenses INVESTISSEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
D 001	Déficit d'investissement reporté	0 €	0 €	0 €
Ch 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	27 141,00 €	20 119,00 €	8 823,00 €
Ch 20	Immobilisations incorporelles	57 567,28 €	907,20 €	91 397,24 €
Ch 21	Immobilisations corporelles	7 000,00 €	592,44 €	9 250,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		91 708,28 €	21 618,64 €	109 470,24 €

Investissement – recettes

Recettes INVESTISSEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 859,87 €	0,00 €	70 083,45 €
Ch 021	Virement de la section de fonctionnement à investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch 10	Dotations, fonds divers et réserves	4 771,06 €	4 771,08 €	350,00 €
Ch 13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	49 077,35 €	49 071,14 €	€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		91 708,28 €	53 842,22 €	109 470,24 €

Reprise anticipée des résultats 2025 connue à ce jour

Les difficultés du logiciel Hélios au niveau national rendent impossible le vote du compte financier unique 2025 (car il faut attendre obligatoirement le CFU définitif signé du comptable supérieur et du comptable assignataire). Par conséquent, Monsieur le Président propose aux élus de voter la reprise anticipée des résultats 2025 connue à ce jour.

Fonctionnement 2025	Dépenses	390 952,64 €	Investissement 2025	Dépenses	21 618,64 €
	Recettes	310 678,82 €		Recettes	53 842,22 €
	Total :	- 80 273,82 €		Total	32 223,58 €

	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026
	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice précédent N-1 (2024)	Résultat de l'exercice N (2025)	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice précédent N-1 + N
Fonctionnement	47 016,25 €	- 80 273,82 €	- 33 257,57 €
Investissement	37 859,87 €	32 223,58 €	70 083,45 €

D'affecter la totalité du résultat cumulé de fonctionnement, d'un montant de - 33 257,57 € , en dépense de fonctionnement au compte D002 sur le BP 2026	- 33 257,57 €
D'affecter la totalité du résultat cumulé d'investissement, d'un montant de 70 083,45 € , en recette d'investissement au compte R001 sur le BP 2026	70 083,45 €

BP 2026

Monsieur le Président rappelle les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement prévues au budget 2026 :

BP 2026	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	460 322,71 €	109 470,24 €
RECETTES	460 322,71 €	109 470,24 €

Monsieur Cuillerier précise que ce budget a été bâti sur la base d'une cotisation fixée à 1,70 € par habitant, ceci en dépit du fait que le comité syndical réuni le 9 décembre ait voté pour une augmentation de 10 centimes de la cotisation par habitant. En effet, le PETR n'a eu aucun retour des communautés de communes au courrier en date du 10 décembre sollicitant une hausse de cette cotisation.

Monsieur Cuillerier rappelle que le Pays Loire Beauce a drainé sur son territoire 40 millions de subvention en 25 années, générant près de 200 millions d'euros d'investissement.

Monsieur Hauchecorne souligne que l'augmentation de 70 000 € des dépenses de fonctionnement en 2026 s'explique par le recrutement d'une personne et la reprise des 30 000 € de déficit de la section. Monsieur Lorcet constate que les dépenses sont en parties contrebalancées par les recettes.

Le Bureau se montre favorable au budget proposé ainsi qu'à la reprise anticipée des résultats 2025.

Fongibilité des fonds

La nomenclature comptable M57 donne la faculté au Comité Syndical de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à l'exclusion des dépenses de personnel dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Considérant que Monsieur le président informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance, le Bureau se montre favorable au fait d'autoriser le Président à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Amortissements des immobilisations

Le Bureau se montre favorable au fait de fixer la durée d'amortissement ainsi :

- Documents d'urbanisme et frais annexes : 10 ans
- Logiciel de comptabilité (cession des droits d'utilisation) : 2 ans
- Informatique : 5 ans
- Petit équipement informatique : 3 ans

2. PCAET (avancement du bilan de la première année, programme de sensibilisation énergie-climat), programme Écopousse (Watty à l'école)

Watty – Écopousse 2026-2027

Julie Bentz informe qu'il existe une incertitude sur l'existence du programme sur l'année scolaire 2026-2027. Le Bureau se montre favorable au fait de lancer un appel à projets en nuancant sur la certitude de son déploiement. Il conviendra également de s'interroger sur la mobilisation du programme LEADER dans la mesure où ce programme a déjà été soutenu.

Bilan PCAET

Julie Bentz informe que la plaquette de présentation du PCAET est disponible et sera remise à l'occasion du prochain comité syndical, ainsi qu'au nouveaux élus. Elle informe que le prochain comité de pilotage se réunira le 10 février 2026 afin de faire le point sur les outils de suivi de la mise en œuvre, de faire le bilan de la 1^{ère} année.

Cycle de sensibilisation aux enjeux énergie-climat

Julie Bentz informe que le cycle de sensibilisation est en phase de demande de devis et qu'il conviendra de stabiliser le plan de financement dans les prochains mois.

COT ENR

L'agent de développement informe que, dans le cadre du COT ENR 2024-2028 porté par les Territoires Ruraux de l'Orléanais, 10 projets ont été réalisés/engagés (dont 3 situés sur le Pays Loire Beauce) et que 11 projets vont être lancé prochainement (dont un seul sur le Pays Loire Beauce).

Ces 21 projets représentent environ une production de 4 799 MWh soit 56% de l'objectif fixé par l'ADEME (Total de 8 516 MWh). Il serait souhaitable de mobiliser les porteurs de projets pour atteindre les objectifs fixés par l'ADEME (et obtenir le versement de la part variable).

Le prochain comité de pilotage du COT ENR des Territoires Ruraux de l'Orléanais se tiendra le mercredi 11 février 2026 au siège de la Communauté de Communes de la Forêt (Neuville-au-Bois). Le siège est équipé de murs géothermiques.

3. Biodiversité

□ Arbre de l'année 2025

Le Ginkgo Biloba du Domaine Saint-Hilaire à Meung/Loire a été élu « Arbre de l'Année 2025 » avec 5 079 votes. Il représentera la France au concours européen.

□ BiodiverCiné 2026

Monsieur Foussekis informe que Donald Abad a été sélectionné pour être l'artiste en résidence 2026. Le festival se tiendra après l'été dans les communes de Chaingy, Chevilly, Baule et Gémigny.

4. Programme LEADER

□ Retour sur la coopération avec la Grèce

Monsieur Foussekis relate le déplacement de la délégation française en Crète au mois de décembre 2026. Il rappelle que ce déplacement rentre bien dans le cadre d'un soutien préparatoire au projet, c'est-à-dire qu'il vient encourager la démarche des Fous de bassan ! qui ont pour objectif d'aborder les thématiques des conflits de l'eau avec des acteurs aux points de vue divergents en s'appuyant sur la culture comme outil de discussion. Ce déplacement a permis de s'exposer aux différentes réalités des territoires. En effet, des régions plus à risques face à la sécheresse notamment présentent d'importantes préoccupations quant à la gestion de la ressource en eau.

Le Bureau souligne l'intérêt qu'une délégation grecque du GAL ANLAS (Lassithi) puisse, à terme, venir en France. A noter que Frédéric Gond, membre de la délégation française, interviendra lors du prochain comité syndical. De même, le GAL Loire Beauce a présenté ce projet dans le cadre du réseau « OXYGENE ».

□ Maquette financière

L'état d'engagement des crédits est présenté aux membres du Bureau :

Fiches actions	Intitulé	Maquette financière	%	Crédits engagés	%	Crédits disponibles
1	Restaurer et gérer les écosystèmes dans leurs diversités	167 400 €	20%	64 557,82 €	39 %	102 842,18 €
2	Favoriser le développement de filières locales environnementales	125 550 €	15%	76 286,00 €	61 %	49 264,00 €
3	Développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables en faveur d'une transition décarbonée	125 550 €	15%	125 550,00 €	100 %	0,00 €
4	Culture de proximité et participation citoyenne en faveur des transitions durables et rurales	83 700 €	10%	56 562,80 €	68 %	27 137,20 €
5	Valoriser le terroir par l'alimentation locale et le tourisme durable	83 700 €	10%	- €	0 %	83 700,00 €
6	Coopération en région Centre-Val de Loire	41 850 €	5%	- €	0 %	41 850,00 €
7	Coopération nationale et internationale	500 000 €	60%	30 000 €		470 000 €
TOTAL		627 750 €	75%	322 956,62 €	51 %	304 793,38 €
8	Animation et fonctionnement du GAL	209 250 €	25%	102 196,80 €	49 %	107 053,20 €
TOTAL		837 000 €	100%	425 153,42 €	51 %	411 846,58 €

5. Projet alimentaire territorial (PAT)

Charline Marchand informe que le PETR a obtenu en janvier 2026 une réponse favorable de l'Etat et est donc labellisé « PAT de niveau 1 ». Elle indique que le PETR a aussi obtenu une lettre de soutien du Département du Loiret.

Mme Marchand informe que le PETR va déposer une demande de financement au FEDER et souligne qu'il conviendra de délibérer sur cette demande lors du prochain comité syndical. Mme Marchand informe que le PETR a déposé une demande d'aide auprès de l'Etat et les résultats officiels seront annoncés lors du Salon de l'Agriculture à Paris (février 2026).

Madame Marchand informe que le groupe de travail PAT se réunit environ 1 x/mois et comprends 31 membres à ce jour : 11 partenaires, 8 producteurs, 6 élues, 5 citoyens et 1 acteurs de la restauration collective. La dernière réunion s'est tenue le 30 janvier 2026 et portait sur le rapprochement consommateurs / producteurs et les outils de logistique.

Madame Marchand informe qu'une présentation de la loi EGAlim et de la plateforme « Ma cantine » s'est tenue en janvier avec la DRAAF.

Madame Marchand rappelle qu'une expérimentation « Menus EGAlim » est en cours avec BioCentre et trois cantines participantes : Chevilly, Dry et Saint-Ay. La restitution des résultats de cet accompagnement est attendue en septembre 2026.

A la proposition de déployer le programme lait et fruits à l'école, Monsieur Hauchecorne souligne que sa commune l'a fait mais a renoncé à demander une subvention compte tenu de la lourdeur et des contraintes imposées par les dossiers face à la faiblesse des subventions sollicitées.

6. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST): demandes de subvention ; préparation du bilan mi-parcours 2026

Le Bureau est défavorable à la demande de subvention déposée par Patrice Richard, agriculteur à Binas et dont le projet vise à commercialiser en vente directe des graines pour l'alimentation d'animaux domestiques. Le Bureau émet l'idée que le hangar puisse être financé par des installateurs de panneaux photovoltaïques et suggère de mobiliser d'autres dispositifs pour la mise en place des cellules de stockage, l'achat d'un mélangeur et l'installation d'une vis peseuse et ensacheuse. Dans cette logique, le porteur de projet sera invité à solliciter le CAP Filières Grandes Cultures notamment via le dispositif SIAP (soutien aux investissements agricoles productifs).

Le Bureau valide les demandes de subvention pour les projets suivants :

E	35	Tavers	Isolation de la salle des fêtes	- €	50%	- €	
E	35-3	Tavers	Modernisation de l'éclairage public	15 009 €	30%	4 500 €	
E	35-3	Messas	Modernisation de l'éclairage public	83 171 €	40%	33 200 €	

Le Bureau constate que le projet d'isolation de la salle des fêtes de Tavers ne dispose pas de devis. Il émet un avis favorable sous réserve des compléments apportés rapidement par la commune.

Le Bureau s'interroge sur le coût de modernisation de l'éclairage public de Messas, notamment au regard du nombre de luminaires modernisés (x 36). La commune devra présenter des arguments sur la nécessité de remplacer les mats.

Le Bureau émet un accord de principe sur ces projets et invite les communes à fournir rapidement les dernières pièces permettant la complétude des dossiers et la stabilisation de leurs plans de financement.

Crédits engagés par le Bureau à l'issu du Bureau du 3 février 2026	Dotations de base	Montant engagés	% engagés	Crédits disponibles	% restant
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	1 004 860 €	465 960 €	46%	538 900 €	54%
Axe A1 : Très haut débit	232 560 €	232 560 €	100%	- €	0%
Axe A2 : Accueil des entreprises	300 000 €	0 €	0%	300 000 €	100%
Axe A3 : Economie agricole	312 300 €	82 900 €	27%	229 400 €	73%
Axe A4 : Economie sociale et solidaire	0 €	0 €	0%	- €	
Axe A6 : Economie touristique	160 000 €	150 500 €	94%	9 500 €	6%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	1 400 000 €	1 294 100 €	92%	105 900 €	8%
Axe B1 : Services à la population	660 000 €	844 600 €	128%	- 184 600 €	-28%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	50 000 €	0 €	0%	50 000 €	100%
Axe B3 : Sport	690 000 €	449 500 €	65%	240 500 €	35%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	2 250 000 €	1 187 000 €	53%	1 063 000 €	47%
Axe C0 : Paysage	0 €	0 €	0%	- €	0%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	400 000 €	289 000 €	72%	111 000 €	28%
Axe C2 : Foncier	910 000 €	266 900 €	29%	643 100 €	71%
Axe C3 : Habitat – Logement	340 000 €	112 000 €	33%	228 000 €	67%
AXE C4 : Rénovation urbaine	0 €	0 €		- €	
AXE C5 : Mobilité durable	600 000 €	519 100 €	87%	80 900 €	13%
territoires en transition	0 €	0 €	0%	- €	0%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	442 100 €	201 500 €	46%	240 600 €	54%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 050 000 €	2 655 200 €	130%	- 605 200 €	-30%
ENVELOPPE FONGIBLE	653 040 €	0 €	0%	653 040 €	100%
Animation	300 000 €	178 400 €	59%	121 600 €	41%
F : A VOS ID	500 000 €	318 739 €	64%	181 261 €	36%
TOTAL	8 600 000 €	6 300 899 €	73%	2 299 101 €	27%

Le Bureau retient le fait d'arrêter les comptes dès aujourd'hui pour préparer le bilan mi-parcours (dit « BMP ») du CRST 2023-2029 à l'issu des élections municipales. Par conséquent, plus aucun dossier de demande de subvention ne pourra être validé par le Bureau du PETR Pays Loire Beauce avant la signature du BMP et il appartiendra aux membres du prochain Bureau d'effectuer les arbitrages sur la maquette financière qui sera proposé au vote du comité syndical avant d'être transmise à la Région.

Les projets pouvant potentiellement émerger après le BMP sont présentés au Bureau. Celui-ci s'interroge sur le montant de la Maison ligérienne de l'image à Tavers (projet porté par la CCTVL). La Région est très favorable à ce projet. Cependant, ce projet a fait débat au sein du conseil communautaire de la CCTVL. Monsieur Cuillerier s'interroge sur une possible mutualisation entre la salle du patrimoine (dont une subvention sur l'isolation vient d'être proposée) et la maison de l'image.

Le Bureau retient le fait de laisser passer les élections puis d'organiser ensuite une réunion des différents partenaires.

Le Bureau retient le fait d'élaborer un bilan des projets qui ont été financé par le CRST entre 2023 et 2026. Il est proposé de retenir le critère du potentiel financier des communes comme critère d'attribution des futures subventions du CRST.

7. Questions diverses (Projet photovoltaïque au sol à Chevilly, adhésion à la médecine préventive du Centre de gestion)

Projet photovoltaïque – Chevilly

Le Pays a été sollicité par l'Etat par un courrier en date du 9 décembre 2025 pour le projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit « le Clocher d'Ambron » à Chevilly. Ce projet est porté par la société Solarvia, filiale de Vinci. La variante finale de ce projet vise à installer 4 617 panneaux photovoltaïques sur 1,2 ha (situé à la jonction de l'A19 et de l'A10. Puissance : 3 MWc (mégawatt crête). Production estimée : 3,6472 GWh/an

Le Bureau note que ce projet est situé sur un délaissé de route et se montre favorable à sa réalisation, sous réserve du respect de la réglementation environnementale en vigueur.

Médecine préventive – Centre de gestion du Loiret

Le PETR Pays Loire adhère au service de médecine préventive du Centre de gestion du Loiret. Les conventions ont pris fin le 31/12/2025.

Pour le renouvellement de l'adhésion, il est nécessaire de délibérer pour autoriser le Président à signer la convention. Le coût de cette convention s'établit 0,33 % du montant de l'ensemble des rémunérations du personnel de la collectivité pour les collectivités adhérentes, soit environ 567 € en 2026.

Missions :

- Surveillance médicale des agents
- Action sur le milieu professionnel correspondant au tiers temps du service de médecine préventive dans ou pour la collectivité : Prévention globale en santé et sécurité au travail
- Edition d'un rapport annuel d'activité

Le Bureau se montre favorable au fait de renouveler l'adhésion du PETR Pays Loire Beauce au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Agenda 2026

Le dernier comité syndical du mandat se tiendra le mardi 17 février 2026 à 18h à St-Ay (Budget 2026); viendront ensuite les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 avec une installation des conseils municipaux au plus tard les 27-29 mars 2026.

Le Bureau s'interroge sur la date d'installation des conseils communautaires, laquelle doit intervenir au plus tard le 24 avril 2026.

Il appartiendra aux EPCI de délibérer pour désigner, sur proposition des communes membres dudit EPCI, les membres siégeant au comité syndical du PETR (article 9 des statuts du PETR).

Le Bureau retient le fait d'envoyer un courrier aux communes pour qu'elles désignent très rapidement après les élections les personnes qui siégeront au comité syndical du PETR.

Monsieur Cuillerier souhaite que la future gouvernance soit portée à la fois par un Président et un 1^{er} Vice-président disposant d'un réel pouvoir de délégation. Il souhaite qu'une réunion d'information aux nouveaux conseillers municipaux soit organisées après les municipales.

Madame Duminil remercie les élus pour cette belle mandature et pour lui avoir donné une place enrichissante au sein du Bureau.

Monsieur le Président remercie chaleureusement les membres du Bureau pour leurs participations actives durant l'ensemble de ce mandat.

La réunion se conclut par un moment de convivialité.

Le Président

Frédéric CUILLERIER

